

## Mantilly

Maire : Eric ROULLEAUX

Adresse de la mairie : 2 Place de la Mairie 61350 Mantilly

Horaires d'ouverture : mardi 13h30 – 17h30  
jeudi 13h30 – 18h00  
vendredi 9h00 - 12h00 et 13h30 – 18h00  
samedi 9h00 – 12h00

Téléphone : 02.33.38.71.27 Fax : 02.33.38.82.53

Email : [mairie.mantilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.mantilly@wanadoo.fr)

Mantilly, commune très caractéristique du bocage normand est située à l'extrême pointe sud-ouest de la province, à l'entrée du Maine et de la Bretagne. Historiquement reliée au duché de Normandie et à l'abbaye du Mont St Michel, Mantilly doit son nom à Mantilius, consul romain.

Terre de passage, aujourd'hui jumelée avec le village portugais de Miuzela do Côa, riche de son élevage et de sa production fruitière, lauréate des bourgs fleuris et illuminés, Mantilly garde sa charme d'une commune rurale et dynamique qui préserve son identité.

Mantilly est aujourd'hui officiellement reconnue comme Capitale du Poiré et Site du Goût.

